

## Le mot du **MAIRE**

J'ai appris le 17 mai dernier, de la bouche de M. Nicolas Mayer-Rossignol - le Président de la Métropole de Rouen et le Maire de Rouen - que Sotteville-sous-le-Val faisait partie d'une liste de communes identifiées par la Préfecture comme lieu d'installation possible d'une aire d'accueil de "grands passages" de 4 ha, pour les familles nomades en déplacement durant les mois d'été.

J'ai aussitôt demandé une audience à M. Mayer-Rossignol et réuni en urgence les conseillers municipaux de notre commune qui est déjà fortement engagée dans l'accompagnement des familles nomades (une centaine de personnes nomades résident sur des terrains familiaux, ce qui représente plus de 10% de la population sédentaire).  
**Nous ne pouvons faire davantage.**

Depuis 2002, la commune s'est donné les moyens d'un dialogue, le plus constructif possible, afin de permettre l'intégration des familles concernées et d'organiser au mieux la vie collective et sociale. Ce qui reste compliqué au quotidien. Pour une commune de moins de 800 habitants, **il n'est pas possible d'en faire plus.**

“ **L'aire de grand passage,** ”  
**c'est non !**

Dans une motion, adoptée à l'unanimité le 23 juin dernier, le Conseil municipal a détaillé la justification de son refus (texte joint à ce journal). Si vous désirez soutenir cette motion, alors je vous invite à venir en mairie signer le registre que nous avons ouvert pour cela.

Je vous en remercie par avance. ■

*Frank MEYER*

Signature de la motion  
en mairie



**PROTÉGEONS  
nos services  
et  
notre cadre  
DE VIE**

# Info PRATIQUE

## Entretenez vos végétaux au bon moment



Les arbres et arbustes qui bordent les routes peuvent se révéler **dangereux pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.**

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle qu'il est obligatoire d'élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux.

Toutefois, l'Office français de la biodiversité **déconseille de tailler les haies du 15 mars au 31 juillet pour protéger la biodiversité.**

En effet, de nombreuses espèces d'oiseaux construisent leurs nids dans les haies et arbustes. En ne touchant pas à leur habitat naturel pendant la période de nidification, vous permettez aux oisillons de grandir tranquillement et participez à la protection de l'environnement. ■

## Centre de loisirs intercommunal

### Au bonheur des enfants

La commune de Sotteville-sous-le-Val partage son centre de loisirs avec la commune de Freneuse. Le centre est animé par la MJC d'Elbeuf et accueille des enfants âgés de **3 à 12 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires de 8h à 18h30.**



Cet été, il est ouvert du 7 au 30 juillet et du 23 août au 1er septembre avant la rentrée des classes. La Directrice du centre et son équipe proposent aux enfants de **nombreuses activités riches en apprentissages, découvertes et divertissement.**

Au programme de ce mois de juillet : créations d'objets, activités scientifiques, raids environnement, jeux d'eau, balade en trottinette... Des sorties sont également prévues pour ravir les petits et les plus grands : accrobranche, ferme du Mathou, stage de voile... Notre parc des saules est d'ailleurs privatisé pour le centre de loisirs le jeudi 8 juillet tout la journée. Il accueillera des activités en plein air entre les différents centres de la MJC d'Elbeuf.

La commune est très heureuse de pouvoir proposer aux sottevillais une solution d'accueil de qualité qui, grâce à l'investissement de ses animateurs, permet aux enfants d'avoir un petit goût de vacances et de liberté durant les congés scolaires. ■



### CONTACT & INFORMATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture - Elbeuf

Ludivine - Directrice du centre



ludivinemjc@hotmail.fr

06 80 51 27 91



## Subventions aux associations. Entre espoirs et incertitudes...

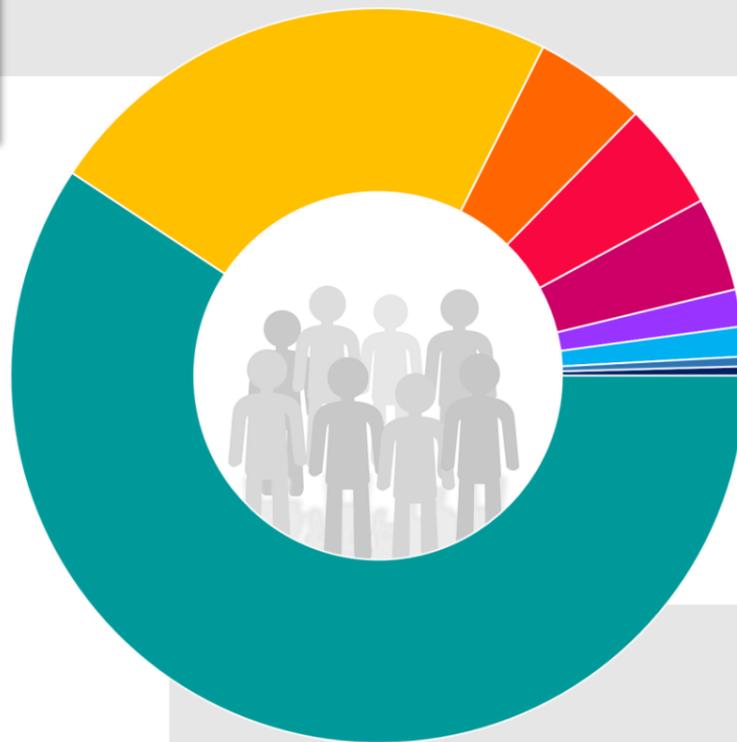
La commune apporte son soutien aux associations locales notamment par le biais de subventions. Elle le fait sur la base de critères tels que le nombre d'adhérents, l'équilibre financier, la contribution à l'animation du village, l'aide apportée aux sottevillais...

Les associations peuvent solliciter à la fois une **subvention de fonctionnement** pour leurs activités régulières et une **subvention sur projet** pour une action exceptionnelle (anniversaire de l'ASSCA, classe de neige de l'école Hergé...).

*Les prémices d'une reprise tant espérée*

Après examen des dossiers et délibération du conseil municipal, vous retrouvez ci-contre **les associations aidées en 2021** pour un montant total à fin juin de 12 136 €.

La crise sanitaire a également impacté les associations locales qui n'ont pas pu proposer les activités habituelles. C'est pourquoi, le soutien financier de la commune est moins important que les années précédentes. Bien évidemment, nous avons bon espoir de voir la situation s'améliorer et de retrouver la joie de partager de bons moments lors de sorties, repas, animations sportives... ■



ASSCA	7 200 €
Amicale des anciens	2 800 €
FSGT Pêche	600 €
La Passerelle	576 €
Coopérative scolaire	500 €
Association de chasse	200 €
FSE Collège Jacques Brel	160 €
CFAIE de Val de Reuil	50 €
Musique O'Bahut	50 €



## AGENDA

CES ÉVÈNEMENTS SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ANNULÉS OU MODIFIÉS EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE. SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE NOTRE COMMUNE SUR LE SITE INTERNET ET/OU PANNEAU POCKET.

**7 au 30 juillet et du 23 août au 1<sup>er</sup> septembre**

### OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS

Situé sur l'île de Freneuse, le centre accueille les Sottevillais de 3 à 12 ans de 8h à 18h30.

**7 - 13 - 21 - 28 juillet • Etang du circuit de l'Europe**

### DÉCOUVERTE DE LA PÊCHE

La FSGT section pêche propose aux jeunes sottevillais une initiation gratuite à la pêche entre 8h30 et 16h.

**Jeudi 8 juillet • 8h - 18h**

### PRIVATISATION DU PARC DES SAULES

Le parc est réservé à l'usage exclusif du centre de loisirs Sotteville-sous-le-Val / Freneuse dans le cadre de leurs activités estivales.

**Dimanche 1<sup>er</sup> août**

**COURSE CYCLISTE** à Tourville la Rivière qui passera par notre commune.

**3 août au 26 août • Mairie**

En raison des congés d'été, le **SECRÉTARIAT DE MAIRIE** sera ouvert au public uniquement les mardis et jeudis de 16h à 17h30.

**Jeudi 2 septembre • 8h35 • Ecole Hergé**

**RENTRÉE DES CLASSES** pour les écoliers scolarisés à l'école maternelle et élémentaire du village.



## CONCERTATIONS LOCALES

Les confinements successifs et les contraintes sanitaires ont rendu les rencontres avec la population moins fréquentes.

Pour rester à l'écoute des sottevillais, deux concertations ont été organisées au **Val Renoux** et à la **Nouette**. L'occasion d'échanger avec les habitants sur des sujets locaux.



## UN 8 MAI EN COMITÉ RESTREINT

Vos élus ont commémoré sans public le **76ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale** devant le monument aux morts de la commune situé dans le cimetière de l'église Saint Baudèle.

## UNE DOUBLE ÉLECTION

Les élections régionales et départementales se sont déroulées à la salle polyvalente pour s'adapter aux impératifs de ce double scrutin et aux contraintes sanitaires.

Pour notre commune, les **taux de participation** étaient de 30,7% au premier tour et 29,5% au second.

Prochaine échéance électorale : les présidentielles en avril 2022.



## BONNE RÉCOLTE

La collecte de papiers au profit de l'école Hergé a très bien fonctionné. **11 tonnes 260 ont pu être recyclées et valorisées soit 563 €** pour la coopérative scolaire.

Les parents d'élèves remercient les sottevillais pour leur forte implication et poursuivent l'opération à la rentrée prochaine.

Les prochaines collectes seront communiquées dans ce journal et sur le site internet de la mairie.

**GARDEZ  
VOS  
PAPIERS  
POUR LES  
ECOLIERS**



## MERCI MAÎTRESSE

Après 10 ans passés à enseigner auprès des écoliers de CE2, CM1, CM2 et à assurer la direction de l'école Hergé, **Madame Defer quitte ses fonctions** pour de nouveaux projets professionnels.

Madame Claire Monin la remplacera dès la rentrée.

Nous remercions Madame Defer pour tous les savoirs transmis, les bons moments partagés et lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles missions.